

**Trans  
Goudous  
Pédés  
ImmigréEs  
DroguéEs  
Putes  
Solidarité  
des minorités**

**ACTUP  
PARIS**

**Action**

la lettre d'Act Up-Paris, n°91, octobre 2003



## Action, la lettre d'Act Up-Paris

Directeur de Publication :  
Jérôme Martin.

Rédactrice en chef :  
Claire Vannier.

Comité de Réd'Action :  
Jean Cazentre - Xavier Héraud - Charles Roncier - Claire Vannier.

Ont participé au numéro :  
Alain Bessaha - Vincent Bourseul - Sylvain Dambrine -  
Elodie Dorfiac - Rachel Easterman-Ulmann - Hugues  
Fischer - Chloé Forette - Hélène Hazéra - Gaëlle Krikorian  
- Valérie Laurent Pavlovsky - Jérôme Martin - Victoire  
Patouillard - Fabrice Pilorgé - Michel Raduget - Charles  
Roncier - Anne Sophie Rousset - Thierry Schaffauser -  
Antonin Sopena - Claire Vannier.

Icono  
Julien Devémy - Jean-Charles Giudicelli - Rachel  
Easterman-Ulmann - Jean-François Poupel - Claire Vannier  
- le Web.

Imprimerie :  
Autographe, 10 bis rue bisson, 75020 Paris.

9.000 exemplaires  
Date : octobre 2003.

Commission Paritaire en cours - ISSN 1158-2197 - Dépôt  
Légal à parution.

Ce journal est réalisé par les militantEs d'Act Up-Paris. Il ne  
peut être vendu. La reproduction des articles de ce numéro est  
autorisée à la condition de citer la source : Action, la lettre  
d'Act Up-Paris.



## Sommaire :

page 3 - Edito  
page 4/5 - Dossier : Actup en action  
page 6 - Dossier : Réunion Hebdomadaire  
page 7/9 - Dossier : Programme à venir  
page 10 - Dossier : Financements  
page 11 - Dossier : Le nerf de la guerre  
page 12 - Assurances : Convention Bellorgey  
page 13 - Femmes : Préservatif féminin  
page 14 - T&R : Baisse du budget recherche  
page 15 - T&R : Loi Huriet / erratum  
page 16/17 - D&U : Brèves  
page 17 - Prisons  
page 18 - N/S : Patam à la Cisma  
page 19 - N/S : OMC à Cancun  
page 20 - Homophobie : et la droite  
page 21 - L'homophobe du mois  
page 22 - Trans : Notes de lecture  
page 24 - Sidablaba / VPC : T-shirts

## Mails

Pour nous contacter  
par mail, faites pré-  
céder

**@actupparis.org**  
du nom lié au sujet  
de votre envoi parmi  
la liste ci-dessous :

actup  
traitements  
coinfection  
nordsud  
étrangers  
homophobie  
prison  
prostitution  
drogues  
droits  
femmes  
prevention  
comptabilite  
financement  
stands  
tombola  
publications  
medias  
actupinfos  
web  
sidablaba

## Pour garder le contact

- Abonnez-vous à la lettre d'Act Up-Paris. 1 an : 18 €. Abonnement de soutien : 24 €

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Libellez vos chèques à l'ordre d'Act Up-Paris - BP.287 - 75525 Paris cedex 11

- Abonnez-vous à la lettre électronique, en allant directement sur  
<http://listes.samizdat.net/www/info/actupinfos>

- Consultez notre site internet : <http://www.actupparis.org/>



Jean-Pierre Raffarin n'aime pas les malades du sida. En diminuant de 10 % les budgets de l'ANRS, il indique qu'il se moque de l'avenir de la recherche et du sort des malades – de nouveaux essais, pourtant indispensables, ne pourront pas être engagés. En augmentant le forfait hospitalier, il accroît les frais de santé des malades précaires bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) qui ne disposent pas d'une CMU complémentaire gratuite. L'Aide médicale d'Etat (AME), dont bénéficient les sans-papiers est toujours dans le collimateur de son gouvernement. Jean-Pierre Raffarin réforme enfin l'Affection longue durée (ALD), qui permet le remboursement intégral des soins des séropositifEs. Le Premier ministre s'est en effet rendu compte, après de longues études, que les personnes âgées et les malades consommaient plus de médicaments que les jeunes en bonne santé. Et que les personnes TRÈS malades consommaient BEAUCOUP de médicaments et allaient SOUVENT à l'hôpital. Ils/elles coûtent trop cher, il faut donc faire payer aux séropositifEs les soins trop longtemps couverts par le 100 % de l'ALD. Bien sûr, pour faire des économies à la Sécu, le Premier ministre pourrait exiger de l'industrie pharmaceutique une diminution du prix des médicaments. Mais Jean-Pierre Raffarin est de droite, faire payer les pauvres est chez lui une seconde nature. Nous sommes séropositifEs, nous sommes de gauche et nous sommes précaires. Autant dire que nous n'aimons pas beaucoup Jean-Pierre Raffarin et que nous ne le laisserons pas agir. Nous ne partons pas nous battre contre le projet social de Jean-Pierre Raffarin la fleur au fusil et le coeur gonflé d'optimisme. Depuis le printemps, touTEs celles et ceux qui se sont opposéEs aux réformes, les profs, les intermittentEs du spectacle, les associations de défense des droits des étrangerEs, se sont heurtéEs à un mur et n'ont pour ainsi dire rien obtenu. Mais le plus sûr moyen de ne rien obtenir serait de ne pas bouger. Se battre à Act Up est une nécessité : il en va de nos santés et de nos vies. Nous continuerons à lutter, à résister comme nous pouvons face au démantèlement de nos droits et du système de santé. Mais nous tâcherons aussi de reprendre l'initiative et d'obtenir des avancées en matière de lutte contre le sida – à commencer par des campagnes de prévention, visibles et permanentes. Ces combats, nous les mènerons avec colère, détermination et aussi avec beaucoup d'amour, de générosité pour touTEs celles et ceux auxquelLEs le gouvernement s'attaque. Le dossier contenu dans ce numéro vous présente Act Up-Paris, son mode de fonctionnement ainsi que ses combats, passés et à venir. Rejoignez-nous. La Réunion Hebdomadaire vous attend.

Jérôme Martin

L'Assemblée Générale d'Act Up-Paris s'est tenue le dimanche 28 septembre. J'ai été élu président. Vincent Bourseul a été élu trésorier, Michel Celse secrétaire général, Cédric Govaere secrétaire général adjoint. Ont été éluEs vice-présidentEs : Elise Bourgeois-Fisson, Sylvain Dambrine, Hugues Fischer, Chloë Forette, Xavier Héraud, Charles Roncier. Cette équipe travaillera 6 mois : à la fin mars, nous convoquerons une Assemblée Générale Extraordinaire. Il s'agit pour nous, par le biais de ce mandat de transition, de faire correspondre l'exercice annuel d'Act Up-Paris à l'année civile.



**Octobre**

**1<sup>er</sup>** - Zaps simultanés de la direction de l'AP-HP et de la direction de la pharmacie de Lariboisière, pour protester contre les conséquences des 35 H sur l'ouverture des pharmacies hospitalières.

**2** - Perturbation du vote de la Commission de Bruxelles sur la Réforme Européenne du Médicament, pour dénoncer la volonté de privilégier les profits de l'industrie pharmaceutique contre les intérêts des malades.

**3** - Organisation d'une table ronde réunissant les principaux syndicats de travailleurs sur le thème «séropositivité et travail».

**4 et 11** - Picketing interassociatif devant le ministère de la justice pour demander des grâces médicales pour tous les malades atteints de pathologies graves au même titre que Maurice Papon.



**5** - Participation à l'Existrans.

**11-12** - Soirées au profit d'Act Up au Bear's Den.

**14** - Zap des locaux de Schering-Plough pour dénoncer le manque d'information sur les effets secondaires du Viraféron Peg® et Rebetol®.

**16** - Fermeture de l'usine Coca-Cola à Grigny dans le cadre de la journée mondiale d'action menée par une coalition internationale d'activistes exigeant la prise en charge médicale de l'ensemble des employés de Coca Cola.



**18** - Sortie de Action n°83.

**19** - Participation à la manifestation des Sans papiers.

**22** - Organisation d'une Assemblée Générale de la prévention



**23** - Die in avorté à la sortie du conseil des ministres par les forces de l'ordre pour protester contre le projet de loi Sarkozy sur la sécurité intérieure.

**26** - Participation à la manifestation contre la loi Sarkozy.

**30** - 40<sup>ème</sup> RéPI sur la prise en charge des malades VIH.

**Novembre**

**5** - Participation au rassemblement des prostituées devant le Sénat pour protester contre le projet de loi de Nicolas Sarkozy, pénalisant le raccolage passif et punissant lourdement les prostituées.

**6** - Participation au Festival du vent à Calvi en Corse.

**6-8** - Stands au Salon infirmier



**6-13** - Mission Nord Sud au Botswana.

**8** - Zap phone fax contre Pascal Lamy, commissaire européen du commerce pour dénoncer son action pro-industrie pharmaceutique sur l'accès aux traitements.

**16-17** - Participation de Nord Sud à Cologne pour l'assemblée fondatrice de la campagne allemande, similaire à celle d'Act Up contre leur gouvernement sur la même question du financement de l'accès aux médicaments.



**22** - Sortie de Action n°84, dossier Santé Répression.

**22-29** - Mission Nord Sud au Cameroun pour un colloque des pharmacies centrales.

**25** - Zap de Anne Hidalgo, première adjointe à la Mairie de Paris chargée du dossier prostitution, pour dénoncer la menace qu'elle fait peser sur les prostituées en privilégiant la répression et son refus de concertation.

**26** - Zap de Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, à Louvain en Belgique, pour dénoncer son attitude lors des négociations de l'OMC pour l'accès aux traitements.

**Fin novembre**

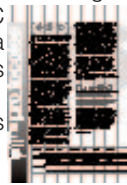
- Collage de l'affiche d'appel à la manifestation du 1<sup>er</sup> décembre.

**Décembre****1<sup>er</sup>**

- Manifestation d'Act Up : Politique sécuritaire, catastrophe sanitaire.



**6** - Zap de l'ambassade de Suisse suite à l'impasse des négociations de l'OMC pour dénoncer la position de certains pays riches. Sortie de Protocoles n°26.



**11** - Soirée House Ball 5 au Rex, au profit d'Act Up.

**15** - Participation à la manifestation de défense des sans papiers.



**18** - Zap mail sur tous les députés suite au vote des sénateurs pour une diminution du budget de l'Aide Médicale d'Etat.

**19** - Occupation du ministère de la Santé et picketing de plusieurs heures, pour obtenir une position du ministre sur la question de diminution du budget de l'AME. Relais par un zap phone fax.



**23** - Zap phone fax du siège du PS, des groupes socialistes de l'Assemblée et du Sénat, de la permanence du président du groupe PS de l'Assemblée Nationale sur la question de la baisse de l'AME.

**31** - Zap de vengeance sous forme d'occupation du siège du PS pour dénoncer leur inertie sur la question de l'AME.

**Janvier**

**11** - Participation à la manifestation contre les lois sécuritaires.

**14** - Zap phone/fax contre le MAE et l'Elysée pour obtenir une position officielle contre la

décapitation de 3 saoudiens du fait de leur homosexualités.

**15** - Zap de l'ambassade de Suède pour protester contre la condamnation d'une suédoise séropositive pour "mise en danger de la vie d'autrui".

**17** - Sortie de Action n°85 dossier Prévention

**20** - Act Up-Paris remporte le prix Voltaire 2002 dans la catégorie « Vie privée, correspondances et données personnelles » lors de la cérémonie des Big Brother Awards France pour son «travail constant de ré-information et de défense des droits et des libertés des plus démunis.»



**22** - 41<sup>ème</sup> RéPI sur le thème Recherche VIH : où en sont-ils ?

Sortie de Protocoles Hors Série sur l'Etat des lieux de la recherche.



**23 jan-7 fév** - Participation au forum social mondial à Porto Allègre et mission NordSud à Rio.

**24 jan-6 fév** - Mission Nord Sud à New Delhi.

**Février**

**4**- Interruption des travaux de l'Académie de médecine pour exiger qu'elle se prononce sur le dépistage obligatoire des violeurs.

Occupation des locaux du siège de l'UMP pour protester contre la Loi de sécurité intérieure et ses conséquences pour les prostituées.

**5** - Zap phone fax contre le Conseil national de l'ordre des médecins pour protester contre leur silence qui cautionne de nouvelles législations concernant les étrangers malades et exiger qu'il prenne publiquement position.

**12** - Réaction unanime des associations à l'annonce du Parisien « Enfin un Vaccin pour les malades du sida ! »

**14** - Mise en ligne du nouveau Site Web d'Act Up-Paris : <http://www.actupparis.org>



# Act Up en action



**15** - Participation à la manifestation contre la Guerre.

**19** - Zap de l'ambassade du Zimbabwe pour protester contre l'homophobie du président Robert Mugabé, en visite



à l'occasion du sommet France-Afrique.

**28** - Sortie de Action n°86, dossier Femmes.

**Mi février** - Lancement de la campagne « Silence = Mortes ».

## Mars

**5** - Participation à la manifestation anti-guerre.

**7** - Sortie de Protocoles n°27. Soirée «Club Grls Care !» au Nouveau Casino.

**8** - Participation à la manifestation pour la journée des femmes : Silence = Mortes. A l'arrivée la statue de la Nation est ceinte d'une immense écharpe « séropositive », afin de dénoncer l'inaction des pouvoirs publics dans l'épidémie qui se féminise.



**20** - Participation au rassemblement devant l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre la Guerre en Irak.

**26** - Le pôle suspension de peine (Act Up, LDH, Secours Catholique, ARAPEJ, Génépi, ANVP, Croix Rouge, SM) obtient l'autorisation officielle de diffuser une lettre d'information sur le droit des malades incarcérés. C'est la première fois qu'un texte émanant d'associations peut entrer massivement en prison.

## Avril

**5** - Suite à la mobilisation des associations pour conserver une recherche sur le sida de qualité le Conseil d'administration de l'ANRS vote une prolongation de l'Agence sur 6 ans.

**9** - 42<sup>ème</sup> RéPI sur comment combattre les effets des lipodystrophies ?



**10** - Interruption de l'enregistrement de l'émission Tout le monde en parle pour protester contre Thierry Ardisson qui fait le jeu du bareback en invitant à plusieurs reprises des barebakers.

**11** - Zap des éditions Blanche pour dénoncer leur politique d'édition : Eric Rémès et Alain Soral.

Sortie de Action n°87, dossier Accès aux soins

**18** - Zap du magazine 20 ans pour dénoncer les propos haineux envers les séropositifs et les homosexuels, véhiculant des idées fausses auprès d'un public trop mal informé sur le VIH.

**24** - Zap de l'ambassade d'Afrique du Sud dans le cadre d'un lobby mondial des activistes sud africains, TAC, qui exigent l'accès au traitement et aux soins pour les malades du sida d'Afrique du Sud.

Déploiement d'une banderole «G8 fight aids» sur l'Arc de Triomphe pour protester contre la politique menée par les pays du G8 en matière de lutte contre le sida, à l'occasion de leur rencontre internationale à Paris.



**26** - Retour sur l'action du 10 avril sur le plateau de Thierry Ardisson dans les conditions du direct.

## Mai

**5** - Zap des bureaux de la préfecture de Paris pour dénoncer son attitude laxiste face aux demandes de logement des plus précaires.

**9** - Sortie de Protocoles n°28.



**16** - Sortie de Action n° 88 dossier Nord Sud.

**20** - Organisation d'une conférence de presse du Pôle suspension de peine à l'Assemblée nationale, pour diffuser l'information concernant les droits des détenus malades.

**21** - Zap de Nicolas Sarkozy à l'occasion de la signature du contrat local de sécurité du 17<sup>ème</sup> arrondissement à la mairie, sur les questions de prostitutions.

**22** - Interpellation de Alain Lambert, ministre du Budget dans le cadre de la campagne G8 sur la question de la contribution française à la lutte contre le sida.

**27** - Occupation du ministère des Affaires Sociales pour rencontrer François Fillon sur la question de la circulaire qui vise à réduire l'accès aux soins des sans-papiers.



**29 mai—2 juin** - Participation au contre-Sommet du G8 à Annemasse pour rappeler l'importance de la contribution des Etats du G8 au Fond mondial.

## Juin

**4** - 43<sup>ème</sup> RéPI sur le thème «cancers et VIH».



**11** - Soirée House ball 7 au Rex au profit d'Act Up et du PASTT.

**12** - Zap du Ministère des Affaires Sociales pour protester contre son inaction face aux risques que la réforme de l'AME fait courir aux sans-papiers d'avoir un accès aux soins gratuits.

**17** - La RH est entièrement consacrée au procès du sang contaminé, accueille les avocats des parties civiles en prévision du lendemain, et du rendu de décision de la Cour de Cassation.

**18** - Manifestation devant le Palais de justice pour dénoncer l'impunité des inculpés aux dépens des familles et de la santé publique.

**20** - Sortie de Action n°89, dossier Criminalisation des séropos.



**24** - Gaypride, sous la banderole «Séropos comptez vous» et derrière le camion «Capote = Vie».

## Juillet

**3** - Participation au rassemblement à l'appel du Gisti devant l'Assemblée nationale pour protester contre le projet de loi sur l'immigration de Nicolas Sarkozy.

**7** - Nouveau rassemblement devant l'Assemblée nationale à l'initiative d'Act Up contre le projet de loi sur l'immigration.

**11** - Sortie de Protocoles n°29.

**13-16** - Participation massive à la 2<sup>ème</sup> conférence de l'IAS à Paris, au Palais des congrès.

**13** - Interruption du symposium satellite de Boehringer pour protester contre leur façon de procéder pour la mise à disposition compassionnelle du tipranavir.

**15** - Rassemblement au sein de l'IAS pour protester contre le manque d'effort des pays riches qui met en péril le fonctionnement du Fond mondial.

**16** - Interruption du discours de Jacques Chirac lors de la cérémonie de clôture conjointe de la conférence l'IAS et de la conférence internationale de soutien au Fonds mondial.



## Septembre

**1<sup>er</sup>** - Blocage du siège du laboratoire Pfizer, négociateur pour les Etats-Unis à l'OMC pour protester contre les accords obtenus sur les génériques.

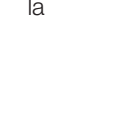
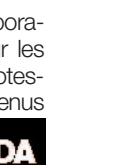
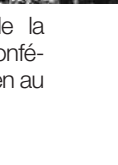
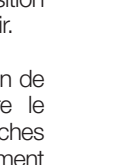
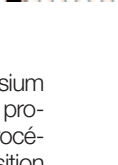
**3** - Sortie du Guide des droits sociaux, 2<sup>ème</sup> version.

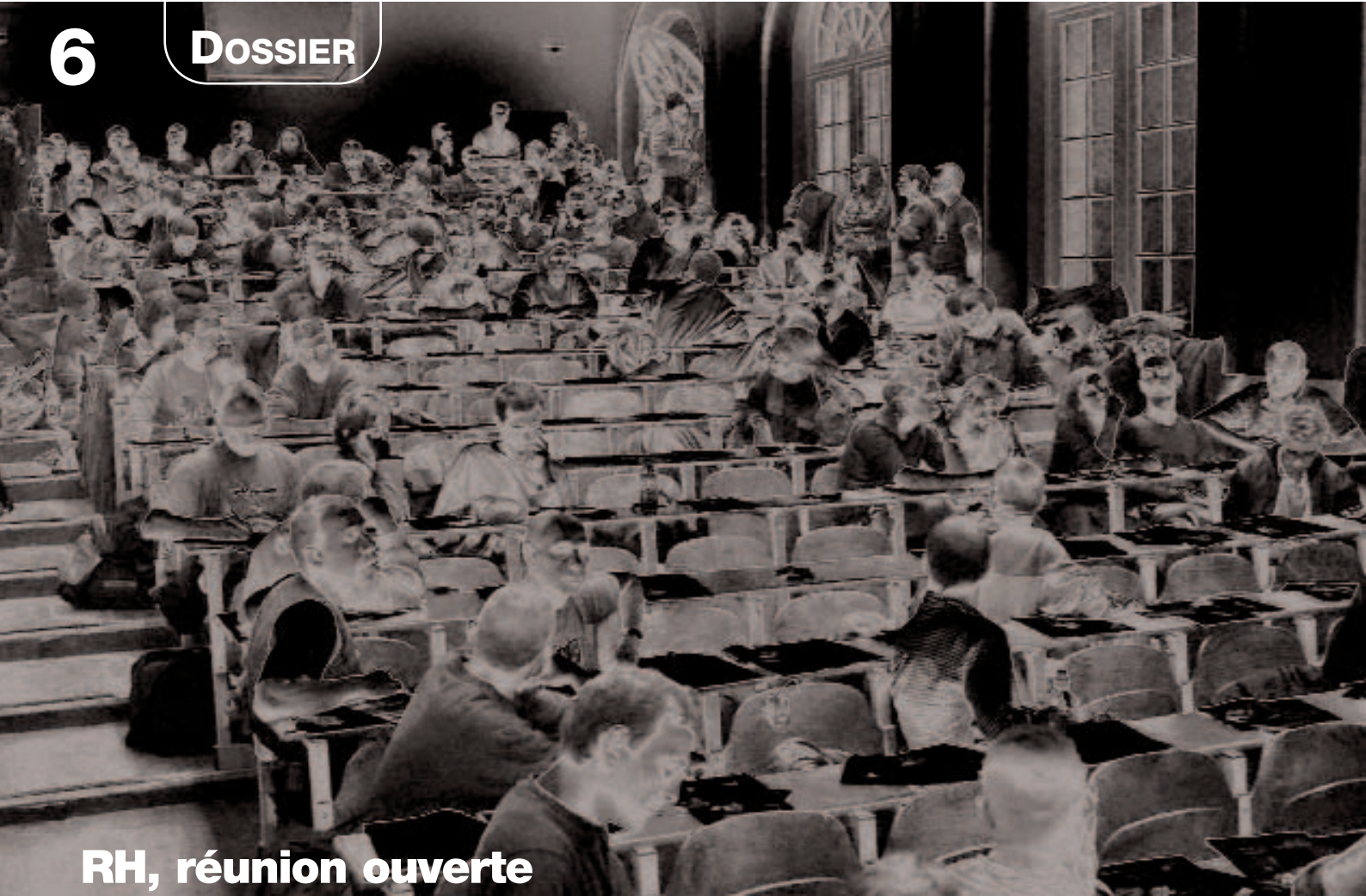
**8—13** - Participation au forum des altermondialistes à Cancun au Mexique, durant les négociations de l'OMC.

**12** - Sortie de Action n°90, dossier Etrangers

**19** - Sortie de Protocoles n°30.

**19-26** - Participation à la CISMA.





## RH, réunion ouverte

**La réunion hebdomadaire d'Act Up est un lieu unique. C'est là que s'élaborent les stratégies de l'association et que s'y prennent toutes les décisions importantes. Présentation.**

Tous les mardis, de 19 h 30 à 22 h les militantEs et sympathisantEs d'Act Up se réunissent. Cette réunion, dite réunion hebdomadaire, ou plus simplement RH, est ouverte à touTEs, chacunE peut y assister et participer aux débats. Il faut adhérer à Act Up pour disposer du droit de vote. Un accueil est prévu à 19 h, afin de familiariser touTEs les nouvelles et nouveaux arrivantEs à l'association, à son action et son mode de fonctionnement.

Des documents sont remis à l'ensemble des participantEs : le compte-rendu de la réunion précédente et des réunions des commissions de la semaine, la Pif (le journal interne de l'association), ainsi qu'une revue de presse qui regroupe dépêches et articles qui parlent d'Act Up, du VIH et des dossiers que nous portons. La RH assure ainsi une circulation de l'information sur le travail des commissions et sur la façon dont les médias évoquent divers aspects de l'épidémie.

L'ordre du jour de la réunion est fixé en Comité de Coordination, qui est la réunion technique d'Act Up, mais chacunE peut, en fonction de l'actualité, apporter un sujet dont il/elle souhaite que le groupe débattre. La RH se déroule en trois temps : des feedbacks des événements marquants de la semaine (zaps, stands, rendez-vous importants, conférence, etc.) ; des débats de stratégie ; et des appels aux bénévoles pour les tâches à exécuter au cours de la semaine à venir (mailings, stands, actions, etc.).

Des règles strictes de prise de parole permettent à celles et ceux qui le veulent de s'exprimer, en évitant les interruptions et les dialogues stériles. UnE facilitateurRICE répartit les tours de parole, récapitule les enjeux des débats, explique les termes

obscurs et interrompt, si nécessaire, les orateurs ou oratrices trop longs.

La réunion s'ouvre parfois à d'autres associations. Ainsi, en décembre dernier, le Neuvième collectif des sans-papiers est-il venu présenter son action. Au plus fort de la polémique sur la criminalisation des prostituées, l'association lyonnaise Cabiria est venue faire le point avec nous sur la stratégie pour contrer les lois Sarkozy. Plus récemment, les associations de victimes du sang contaminé sont venues débattre avec nous peu avant le verdict de la Cour de Cassation, dans le dernier volet de l'affaire. Celles et ceux qui étaient présents à cette réunion-là en gardent un souvenir fort, entre tristesse et colère.

Régulièrement, en lieu et place de la RH, nous organisons une Assemblée Générale sur un thème précis : l'AG des pédés, des femmes, des drogues et de ceux qui les aiment ou encore de la prévention. Nous y invitons toutes les personnes et les associations concernées, à débattre avec nous, afin d'élaborer des stratégies communes, poser les points de désaccord sur tel ou tel aspect de la lutte contre le sida.

La RH a aussi accueilli des représentantEs politiques lors de la campagne pour les élections présidentielles : Noël Mamère pour les Verts, Nicole Borvo pour le PC, sont venuEs discuter avec nous de nos revendications. Après le choc du 21 avril, la RH a été investie par nombre de représentantEs des forces de gauche, partis, associations, revues, syndicats ou particulierEs, en quête d'un lieu de débat public pour réagir à la victoire du FN et réfléchir à l'avenir de la gauche avant les législatives. Dans ces circonstances, on se rend compte qu'au-delà de la lutte contre le sida qui est le fondement d'Act Up-Paris, la RH est un des rares lieux d'expression publique ouverts à touTEs. Ne serait-ce que pour cette raison, elle mérite que vous y fassiez un tour.

*La RH se tient tous les mardis à l'amphithéâtre des Loges de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 rue Bonaparte, Paris VI<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Saint-Germain-des-Prés)*



## Demandez le programme

**Les politiques vous font des promesses avant d'être élus, la nouvelle équipe d'Act Up-Paris vous en fait après. Voici, en guise de programme, une trentaine d'objectifs, commission par commission. De l'accès aux soins, à la prévention, en passant par la recherche scientifique, nous sommes déterminés à tout faire pour les atteindre.**

### Accès aux droits et accès aux soins

Le gouvernement est bien décidé à mettre à mal la protection sociale, à commencer par la Sécu. Les séropositifVEs sont en première ligne des attaques de l'UMP : remise en cause de l'Affection longue durée, du 100 %, de la Couverture maladie universelle, hausse du forfait hospitalier ou encore déremboursement massif de médicaments toujours plus nombreux.

**Objectif :** Les personnes vivant avec le VIH devront donc monter au front pour préserver la protection sociale, en travaillant notamment avec tous les partenaires concernés par ces mesures – salariéEs, chômeurSEs, etc.

L'aide et le maintien à domicile des séropositifVEs sont mis à mal dans bon nombre de départements pour de pures raisons budgétaires.

**Objectif :** Nous comptons nous battre pour sa préservation et son amélioration.

De nombreux moyens de suivi et de diagnostic récents ne sont accessibles que par le biais d'une participation à un essai thérapeutique ou par un financement des hôpitaux. Pourtant ces techniques, recommandées par le rapport «Delfraissy» sont reconnues nécessaires pour un suivi correct des malades. Il s'agit des dosages plasmatiques (mesure de la biodisponibilité des médicaments), des tests génotypiques et phénotypiques (permettant de mesurer la résistance des virus), des moyens de réparation des lipodystrophies.

**Objectif :** L'objectif est donc d'obtenir une inscription de toutes ces techniques à la nomenclature de la Sécurité sociale afin de les rendre disponibles à toute personne qui en a besoin.

### Drogues et Usages

Le gouvernement semble vouloir modifier la loi de 70, mais la direction annoncée ne correspond évidemment pas aux besoins rapportés. Le principal chantier qui nous attend est donc celui de la réforme de la loi de 70. Par ailleurs, si le cannabis thérapeutique est en vente officielle dans les Pays bas, c'est loin d'être le cas pour la France.

**Objectif :** Etre au premier plan pour engager un travail de lobby conséquent et médiatiser nos propres propositions et amendements.

**Objectif :** Poursuivre le lobby sur le cannabis thérapeutique en alliant médecins et malades. Ce travail se fera notamment par le biais d'une Réunion Publique d'Information consacrée à l'usage de drogues et par des articles que nous publierons dans nos revues.



### Epidémiologie

Les premiers chiffres de la Déclaration obligatoire de séropositivité sont censés arriver fin 2003. Ces données devront donner un tableau plus précis de la dynamique de l'épidémie en France. Mais il semble que la production de ces résultats ait déjà pris du retard.

**Objectif :** Mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités et obtenir d'eux les chiffres indispensables à une réelle lutte contre le sida et ce dès décembre.

### EtrangerEs

Première priorité est tout d'abord de nous battre pour le 12 bis 11° (accès au séjour pour soins). Seconde priorité : l'accès aux soins.

**Objectif :** Exiger la mise en place d'une consultation des associations expertes en la matière par le gouvernement, et des prises de position publiques de la DGS, de la DPM et du Cabinet Mattéi sur la question des chiffres tronqués du ministère de l'Intérieur. Nous entendons fermement, par ailleurs, mettre en échec tout projet de liste sur la disponibilité des traitements visant à réduire à néant l'application du 12 bis 11°.

**Objectif :** Faire reculer le gouvernement, en particulier le ministère des Affaires sociales, sur sa remise en cause de l'Aide médicale d'Etat et de la gratuité des soins qu'elle garantit aux étrangerEs sans papiers.

### Femmes

Depuis quelques années, nous sommes parvenuEs à rendre visibles les spécificités de l'infection à VIH chez les femmes et les mesures qu'ils fallaitent prendre pour y faire face. Mais les femmes ne représentent toujours qu'un faible pourcentage des participantEs aux essais cliniques. Leurs spécificités sont toujours aussi peu étudiées. L'information et la mobilisation des femmes se trouve encore à un stade trop préliminaire. Il n'est question des femmes que lorsque l'enfant paraît. Le but est de rester mobiliséEs tout au long de l'année sur ces questions. Une journée pour les droits des femmes c'est bien, 365, c'est mieux.

**Objectif :** À court terme, assurer le suivi d'une campagne nationale portant sur le préservatif féminin, prévue fin 2003.

**Objectif :** Faire du lobby sur les laboratoires et le compléter avec un travail sur les politiques pour que la question des femmes dans cette épidémie soit réellement prise en compte. Nous organiserons aussi une RéPI ainsi qu'une campagne de presse sur le sujet.

**Objectif :** Etats généraux Femmes et VIH, au cours de l'année 2004, avec d'autres associations de lutte contre le sida et des associations féministes.

### Homophobie

L'année passée a vu le discours sur la sexualité pédé laissé aux barebackers - et notre riposte à ce discours. Depuis plusieurs mois, la répression policière sur les lieux de drague s'accroît actuellement. Au niveau international, des pédés, des lesbiennes et des trans sont toujours persécutéEs dans leur pays.

**Objectif :** Informer les usagers des lieux de drague de leurs droits face à la répression policière.

**Objectif :** Surveiller l'application de la charte de responsabilité des établissements de consommation sexuelles. Le cas échéant, engager des actions contre les établissements réfractaires.

**Objectif :** Médiatiser la répression des militants gays et/ou anti-sida dans le monde. Accentuer la pression sur l'Elysée, le gouvernement et les parlementaires, pour obtenir la reconnaissance du droit d'asile pour ces populations.

### Nord Sud

Il y a six ans quand Act Up a commencé à se battre pour l'accès aux traitements dans les pays en développement, on entendait toujours la même rengaine : les médicaments sont trop chers, il n'y a pas assez d'argent, il doit servir uniquement à la prévention. Aujourd'hui, notre combat, et celui des réseaux de malades du monde entier, a pesé : il est impossible de parler du sida dans les pays du Sud sans parler de l'accès aux génériques et l'irresponsabilité des pays riches, qui refusent de contribuer financièrement à la lutte contre le sida. Si nous avons gagné cette bataille auprès de l'opinion publique, il n'en reste pas moins que l'accès effectif aux traitements et la circulation des médicaments génériques sont ridiculement insuffisants.

**Objectif :** Continuer le lobby auprès des responsables nationaux et internationaux (UE, ONUSIDA, OMC, OMS, etc.) afin que les échanges massifs de génériques soient effectifs et afin que les pays riches financent enfin l'achat de ces traitements à un niveau tenant compte de l'ampleur de l'épidémie.

### Prévention

Il n'y a pas eu de nouvelles campagnes nationales de prévention depuis plus d'un an. Alors même que l'Etat abandonne tout engagement en matière de lutte contre le sida, Aides reprend ses dangereuses tentatives pour mettre en place son discours de réduction des risques. Il est donc plus que jamais nécessaire de se battre pour obtenir des campagnes nationales, diffusées de façon permanente et portant un discours simple et clair sur le VIH : seul le préservatif protège d'une contamination.

**Objectif :** Obtenir au moins une nouvelle campagne nationale de prévention. À défaut, mettre en place nos propres campagnes de prévention.



## Prisons

Depuis que Maurice Papon est sorti de prison pour raisons médicales, trop peu des malades incarcérés ont pu bénéficier de suspension de peines. On continue de mourir en prison.

**Objectif :** Nous battre pour une application effective et égalitaire de la suspension de peine pour raison médicale, en faisant pression conjointement sur les ministères concernés. La création d'une mission interministérielle Santé - Justice, sur les questions de santé en détention, ne peut plus être ajournée.

**Objectif :** À court terme, faire supprimer un amendement qui vient d'être adopté au Sénat, qui bloque l'octroi de la suspension de peine sous prétexte de risque de renouvellement de l'infraction.

**Objectif :** Poursuivre le travail engagé avec le pôle Suspension de peine, avec comme priorité la question de l'hébergement pour les sortants de prison, et la perspective du deuxième anniversaire de la loi du 4 mars, qui sera l'occasion d'une importante communication médiatique.

**Objectif :** Rappel et évaluation de la loi du 18 janvier 1994, censée rendre les soins en détention équivalents à ceux reçus à l'extérieur, qui fêtera bientôt ses 10 ans. L'un comme l'autre promettent d'être alarmants.

**Objectif :** Engager un travail sur les questions d'homophobie et de transphobie en détention, à côté des problèmes d'accès au matériel de prévention pour les détenus.

## Prostitution

Depuis que la Loi sur la sécurité intérieure a été votée, et que son application que le gouvernement veut plus effective, la situation des prostituées s'est dégradée, au point que la prévention ne fait plus partie des priorités. Quand il s'agit de survivre, d'éviter les forces de l'ordre, d'échapper aux reconduites à la frontière, la négociation du préservatif ou la poursuite de son traitement passe alors au second plan. L'actualité locale est liée à Anne Hidalgo qui continue de s'occuper du «problème» de la prostitution à Paris, et rejoint Jean-Paul Proust, préfet de police de Paris sur le prétendu «traitement social» qu'il réserve aux prostituées étrangères.

**Objectif :** Informer les prostituées sur leurs droits, par le biais de plaquette, d'une ligne d'avocats et du site «maincourante.com» que nous développerons.

**Objectif :** Exercer une vigilance accrue sur les violences policières exercées à l'encontre des prostituées. Sur tous ces points, le pôle interassociatif Droits et prostitution, créé à notre initiative, sera un vecteur important de notre travail.

**Objectif :** Réaliser une Réunion Publique d'Information sur la problématique VIH et prostitution.

**Objectif :** Obtenir des explications publiques de la part de la Mairie de Paris sur sa politique et mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités, en ce qui concerne le gel des budgets des associations de terrain, et son impact, comme pour l'usage de drogues, sur les actions de prévention.

## Traitements & Recherche

L'accès précoce aux nouvelles molécules est toujours un véritable problème pour les personnes en échappement ou pour qui les traitements pris provoquent trop d'effets intolérables. La mise à disposition de ces nouveaux produits pour les recherches de stratégies de sauvetage associant plusieurs nouveaux produits est lui aussi très difficile du fait des réticences des laboratoires à céder des molécules qu'ils estiment insuffisamment étudiés.

**Objectif :** Obtenir une possibilité d'accès compassionnel pour les personnes qui en ont un besoin urgent sur tout nouvel antiviral qui arrive au stade des essais d'efficacité (phase III). Nous serons particulièrement vigilants sur le développement du T1249 (Roche) suite aux problèmes rencontrés avec le T20.

Sous la pression des associations, la mise sur le marché des antiviraux est plus rapide que d'autres spécialités médicales, et ce pour des raisons d'urgence vitale. Pour autant, les effets indésirables et la toxicité des produits doivent continuer à être étudiés après la mise sur le marché de ces produits. L'industrie saisit cette aubaine de procédures courtes pour limiter les études après l'agrément de ses produits et n'organise que des essais à but marketing.

**Objectif :** Imposer à l'industrie une recherche post AMM de qualité sur les effets indésirables et les interactions des nouveaux produits.

Depuis 14 ans nous sommes au contact des laboratoires pharmaceutiques, des pouvoirs publics, des agences d'enregistrement, des chercheurs et des cliniciens qui prennent part à la recherche clinique. Notre expertise a été reconnue et souvent acceptée. Il reste encore des résistances et des habitudes qui font que les places de dialogue que nous avons conquises doivent être défendues en permanence.

**Objectif :** Faire que, tant au plan national qu'europpéen, la participation des associations de malades soit reconnue et institutionnalisée dans la recherche bio-médicale ainsi que dans les structures de gestion de la santé.



## Politique de financement d'Act Up-Paris. 2002-2003.

**L'exercice annuel d'Act Up pour l'année 2002-2003 s'inscrit entre le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et le 30 juin 2003. Nous faisons le point ici du bilan financier tel qu'il a été présenté et voté lors de notre Assemblée générale le 28 septembre dernier.**

**Les recettes d'Act Up s'élèvent à 660 000 €.** Ce niveau de recettes est à peu près stable depuis plusieurs années.

Nous organisons ces entrées d'argent en 5 catégories : les dons<sup>1</sup> (32%), ECS<sup>2</sup> (19%), l'Etat<sup>3</sup>, (19%), les laboratoires pharmaceutiques<sup>4</sup> (17%) et les ventes<sup>5</sup> (13%).

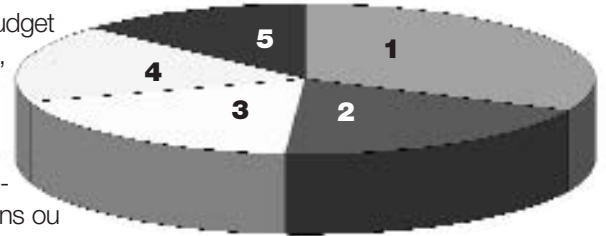
La part importante que représentent les dons dans notre budget constitue une des singularités de notre financement. En effet, un tiers de nos recettes provient de dons privés (prélèvements mensuels, tombola, appel à dons bi-annuel, etc.). Le soutien apporté par Pierre Bergé à notre action internationale pour l'accès aux traitements nous a également été très précieux. La générosité d'agnès b, qu'elle s'exprime par des dons ou par la prise en charge de la fabrication de T-Shirts, ne s'est pas démentie.

A cela s'ajoute les subventions versées par Ensemble Contre le Sida, organisme privé de collecte de fonds et organisateur du Sidaction et des «48 heures contre le sida» : ces subventions représentent un quart de notre budget et sont destinées à financer la structure de l'association et les projets d'informations thérapeutiques et sociales (RéPI, Protocoles, le Guide des droits sociaux).

La participation des laboratoires pharmaceutiques et de l'Etat au financement d'Act Up a fait l'objet de nombreux débats, il y a 9 ans. Elle a finalement été acceptée par un vote des militantEs en Assemblée générale. Cet argent nous permet aujourd'hui de financer un dispositif d'information en direction des malades. Les financeurs n'ont aucun droit de regard sur le contenu de l'information que nous diffusons. Il est fréquent qu'à la suite d'un zap un laboratoire refuse de nous financer (ce fut le cas de Roche après que nous eumes fermé son siège social pendant deux jours pour obtenir une nouvelle molécule, le T-20). C'est pourquoi il est important de maintenir une très grande diversité de nos sources de financement. Ainsi 16% de notre financement général, nous est versé par 10 laboratoires pharmaceutiques pour une participation aux frais d'impressions, pour l'envoi de militants à des conférences internationales, ou pour la location de matériel lors de certaines réunions. L'Etat nous verse 19% de notre budget, les deux-tiers proviennent du ministère de la Santé et le dernier tiers se partage entre le département de Paris d'une part et l'Agence Nationale de Recherche sur le sida (ANRS) d'autre part.

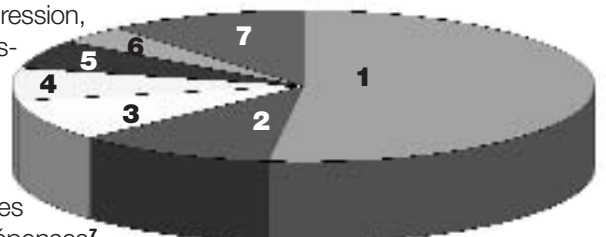
Enfin, 13% de notre budget provient des ventes : ventes d'espaces publicitaires dans Action et surtout ventes de T-Shirts, tant par des stands que par correspondance (voir page 24). Il est à noter que nous n'aurions jamais pu vendre autant de T-Shirts sans l'invitation de Noir Désir à les rejoindre pendant leur tournée.

La part des dons privés dans notre financement est une des meilleures garanties de notre force et de notre indépendance. Elle montre l'importance très concrète dans notre budget des gestes de soutien ordinaires qu'il s'agisse d'acheter un T-Shirt de l'association ou de répondre à nos appels à dons.



**Les dépenses d'Act Up s'élèvent à 693 000 €.** Les salaires et les charges sociales<sup>1</sup> représentent le poste de dépense le plus important : la moitié du budget. Act Up compte aujourd'hui 11 salariéEs ; deux pour le ménage du local de l'association, un pour les livraisons des publications, quatre pour la structure (comptabilité, financement, médias, courrier-accueil-fichier), et quatre pour la mise en oeuvre de projets en relation avec les commissions d'Act Up (Traitements&Recherche, Nord/Sud, Santé-Répression, publications). Aucune tâche n'est externalisée. Tous ces postes ne sont pas des plein temps, mais, le taux horaire est le même pour toutEs : 12,33 € brut de l'heure.

Le reste des charges se partage comme suit : les frais d'impression<sup>2</sup> représentent 11% de nos dépenses, le loyer du local<sup>3</sup> de l'association 9%, les frais d'envoi<sup>4</sup> 7%, les missions<sup>5</sup> 6%. les marchandises<sup>6</sup> 4%. Les autres dépenses<sup>7</sup> regroupent les photocopies, le téléphone, l'internet, les fournitures, le chauffage, l'électricité, soit 11%.



**Nous terminons donc l'année avec un déficit de 33 000 €.**

**Si vous voulez nous aider à poursuivre le combat, la page ci-contre peut y contribuer.**

► *Oui, je souhaite soutenir Act Up-Paris dans son combat quotidien contre le sida.*

Par prélèvement  
j'autorise Act Up-Paris  
à prélever la somme de :

10 €   
20 €   
30 €   
autre montant :

sur mon compte tous les 10 du mois.  
Je remplis l'autorisation de prélèvement  
ci-dessous, et je joins à mon courrier un  
relevé d'identité bancaire ou postal.

Par chèque bancaire ou postal  
(CCP Paris 561 41 D)  
à l'ordre d'Act Up-Paris

30 €   
50 €   
80 €   
autre montant :

\* après déduction fiscale mon don  
ne me revient qu'à 25 €

J'ai bien noté que je recevrai par  
retour du courrier un reçu fiscal  
me permettant de déduire 60% du  
montant de ce don de mes  
impôts.

Pour les prélèvements, je recevrai  
un reçu récapitulatif des sommes  
versées pendant l'année courant  
janvier.

Act Up-Paris

BP 287

75525 Paris cedex 11

Tel : 01 49 29 44 75

Fax : 01 49 08 18 74

Email : actup@actu-paris.org

Web : http://www.actupparis.org/

inet : 394 896 569 00025 - APE : 913E

Par carte bancaire

30 €   
50 €   
80 €   
autre montant :

numéro de carte :

date d'expiration : mm/aa

merci de noter ici vos nom et adresse  
pour l'établissement du reçu :

Signature :

**PENSEZ AU PRÉLEVEMENT MENUEL :**  
LA FORMULE EST SOUPLE ET AINSI  
VOUS CONCRÉTISEZ VOTRE SOUTIEN  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTÉ ENQUÊTE NE SERONT UTILISÉES QUE POUR LES SEULES NÉCESSITÉS DE LA GESTION ET  
PEUVENT DONNER LIEU À UN EXERCICE DU DROIT INDIVIDUEL D'ACCÈS ET D'ÉCRITURE, DANS LES CONDITIONS PRÉVUES PAR LA  
DÉLIBÉRATION N° 060 DU 18 MARS DE LA COMMISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉS. VOUS POUVEZ AINSI VOUS ENQUÊTEUR ACT UP.

#### AUTORISATION DE PRÉLEVEMENT :

JA VOUS LÉGITIMEMENT TENEUR DE MON COMPTE À PRÉLEVER SUR CE DERNIER SI SITUATION LE PERMET, TOUTES LES PRÉLEVEMENTS  
OPÉRÉS PAR LE CRÉANCIER CI-DESSOUS EN VUE DE L'ÉMISSION D'UN PRÉLEVEMENT, JE POURRAI EN FAIRE SUSPENDRE L'EXÉCUTION PAR  
SIMPLE DEMANDE À L'ÉTABLISSEMENT TENENR DE MON COMPTE. JE RÉSERVE LE DROIT DE ME RETIRER À TOUT MOMENT.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

421 849

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER :

ACT UP-PARIS  
BP 287  
75525 PARIS CEDEX 11

nom et adresse postale de l'établissement  
teneur du compte à débiter :

CODE ÉTABLISSEMENT

CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE

Signature :

AUTORISATION DE LA POSTE :

PA / B / 07 / 96

PRÉRE DE RENVoyer CET IMPRIME À ACT UP, EN Y JOIGNANT,  
SVP, UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB), POSTAL (RPI) OU DE  
CAUSE D'ÉPARGNE (RCE).



## Convention Bellorgey : piteux anniversaire.

**Face aux assurances, la discrimination des malades est toujours une réalité. La Convention Bellorgey, qui a tout juste un an, n'a pas modifié la donne. Bilan d'un échec.**

La Convention Bellorgey, censée favoriser l'accès aux assurances des personnes atteintes de pathologies graves, aura deux ans à la fin de l'année. Act Up-Paris avait refusé de la signer. Nous estimions que ce texte, signé par l'Etat, les assureurEs ainsi que des associations de malades ou de consommateurs, n'était qu'un leurre. De fait, nous avons raison : la Convention n'a en rien modifié les pratiques discriminatoires des organismes de crédit vis-à-vis des personnes atteintes de pathologies graves.

Les organismes de crédit, et derrière eux les assurances qui couvrent les prêts, ont en effet le droit de poser des questions portant sur l'état de santé du/de la contractantE. Leur but est d'évaluer le «risque» qu'ils aient à payer les échéances à la place de l'emprunteur ou emprunteuse, en cas de décès de celui/celle-ci, ou en cas d'une invalidité qui diminuerait les revenus de la personne et la rendrait insolvable. Les personnes atteintes d'une pathologie grave représentent pour les assureurEs un «risque aggravé». A ce titre, les assurances peuvent refuser leur candidature ou accepter le contrat, mais alourdi de surprimes telles qu'il devient impossible de signer. Dans les faits, une personne atteinte par le VIH n'aura pas accès à un prêt immobilier ou professionnel si elle ne ment pas, à ses risques et périls, lors de la signature du contrat. Même des prêts à la consommation, au montant plus modique, sont extrêmement difficiles à obtenir.

C'est cette situation que la Convention Bellorgey devait améliorer. Mais, faute d'une réelle volonté des assureurEs, aucun des dispositifs prévus n'a réellement fonctionné.

**1** – La Convention prévoit que le questionnaire médical soit détachable, afin que le/la candidatE à l'assurance puisse l'envoyer à part, directement au/à la médecin expertE. Dans la réalité, le questionnaire est très souvent lié au contrat, et le/la clientE le remplit sous les yeux du/de la banquierE. Il s'agit pourtant là d'une mesure minimum pour faire appliquer le code pénal et le respect du secret médical.

**2** – Dans le cadre des prêts immobiliers ou professionnels, les assureurEs sont tenuEs de transférer les demandes refusées à cause de l'état de santé des personnes à un «pool des risques aggravés», c'est-à-dire à un groupe de réassureurEs qui s'engagent à accepter le dossier, moyennant surprimes. Mais les critères pour entrer dans ce dispositif sont par trop restrictifs : le montant du prêt ne doit pas dépasser 200 000 € et la durée de remboursement ne doit pas excéder 12 ans. QuelLE candidatE à l'assurance en serait capable ? On ne s'étonnera donc pas de voir que les séropositifVEs refuséEs sollicitent toujours autant Act Up ou Sida Info Droit.

**3** – Un comité de suivi de la Convention, regroupant les trois signataires, se réunit régulièrement pour faire le point sur l'application du texte. Or, si les associations jouent parfaitement leur rôle, banques et assurances, elles, brillent par leur totale opacité et leur refus de faire circuler l'information, tant auprès des associations qu'auprès de leurs clientEs.

Nous savons depuis longtemps que les assureurEs ne sont pas des philanthropes. La couverture des risques n'est pas leur objectif, leur but est d'accumuler des profits. Depuis 15 ans que nous dénonçons leurs pratiques, nous sommes épuiséEs d'exiger encore et encore des solutions pour les personnes atteintes de pathologies graves, qui, malgré leur état de santé, peuvent encore avoir des projets de vie à long terme comme l'accès à la propriété ou une installation professionnelle.

La Convention n'a permis qu'une chose : assurer la promotion du caractère soi-disant civique de ces groupes privés, en faisant croire qu'ils travaillaient main dans la main avec les malades. Il est grand temps que les associations signataires, qui ont pu croire un moment que la Convention allait améliorer la situation, dénoncent ce texte et refusent de cautionner les pratiques des assureurEs.



## Le préservatif féminin s'affiche. Et ensuite ?

**Petit à petit, le préservatif féminin sort du placard. Pourtant, malgré une campagne nationale, sans vraie politique d'accessibilité, le Fémidon® restera sous-employé.**



Le préservatif féminin s'affiche petit à petit. Quelques titres de la presse féminine à la pointe de l'actualité semblent l'avoir découvert pendant l'été, soit dix ans après son arrivée en France, et encore en le reléguant à la page Controverse pour Vital. Il s'est surtout affiché en grand format en juin dernier dans les rues de Toulouse. La campagne, à l'initiative d'associations régionales dont Act Up-Toulouse et financée par la Mairie, s'est déroulée du 16 juin au 1<sup>er</sup> juillet avec deux visuels déclinés en affiche et complété par une distribution de préservatifs féminins via les associations. Mais si le préservatif féminin s'affiche comme «un autre moyen de se protéger du sida», les femmes y sont encore présentées comme une jolie fleur qui s'ouvre élégamment au pistil masculin, la corolle joliment emballée de plastique. Un grand pas vers la chute des tabous sur la sexualité féminine...

Depuis 1998, année de la mise aux normes du Fémidon®, les campagnes publiques d'affichage et de diffusion du préservatif féminin se comptent sur les doigts d'une main : enquêtes d'acceptabilité conduites de 1999 à 2000 dans le Val de Marne, la Seine Saint Denis, la Loire et les Bouches du Rhône, campagne de diffusion menée par le Conseil Général de l'Essonne en 2001 avec subvention du préservatif, vendu –expérience unique- à 0.15 €.

### Campagne nationale

Mais, quid d'une campagne nationale massive qui présenterait cet outil, prouvé performant, à l'ensemble des femmes et des hommes ? Faut-il rappeler que le préservatif masculin présenté comme «ringard» et «tue l'amour» au

début de l'épidémie, n'est entré dans les pratiques qu'à grand renfort de campagnes publicitaires et de distribution gratuite. En projet depuis la fin 2000, sans cesse repoussée de 1<sup>er</sup> décembre en 8 mars, une campagne nationale pour le préservatif féminin est enfin annoncée pour la fin de cette année. 100 000 Fémidons® vont être subventionnés par la DGS et vendus via le circuit des pharmacies de ville au prix de 1 €, le tout relayé par une campagne de communication. On est loin du préservatif à 1 franc.

100 000 Fémidons® pour 30 millions de femmes dont plus de 35 000 séropositives ; une diffusion par le seul biais des pharmaciennes qui depuis des années refusent pour la plupart de jouer le jeu de l'information auprès des clientEs ; un prix toujours exorbitant alors que l'Essonne le diffusait dix fois moins cher. Si elle ne s'accompagne pas d'une vraie politique d'accessibilité, une campagne d'information représente un intérêt quasi-nul.

### Pour une véritable promotion du préservatif féminin, Act Up-Paris exige :

- une véritable diffusion massive du préservatif féminin via les réseaux éducatifs, sanitaires et sociaux,
- la fourniture gratuite de stocks significatifs aux associations de lutte contre l'épidémie,
- une politique de subvention durable pour un prix de vente à 0.15 € dans l'ensemble des circuits de distribution.





## Merci Claudie

**10% : c'est la baisse de budget à laquelle doit faire face l'Agence nationale de recherche sur le sida. Le second appel d'offre pour 2004 est d'ores et déjà annulé. Claudie Haigneré, ministre de la recherche, doit faire marche arrière. Nous le lui avons signifié en la zappant.**

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a de la suite dans les idées. Après avoir songé à diluer l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) dans l'INSERM, le voilà qui ampute son budget. En effet, la droite a profité du mois de juillet pour amputer le budget de l'ANRS de 10 %, soit 4,2 millions d'euros. L'Agence se retrouve incapable de faire un second appel d'offre et c'est l'ensemble de la recherche contre le sida qui se trouve menacée par cette coupe budgétaire. Les recherches dans les pays du Sud seront les premières à souffrir de ce gel budgétaire et des recherches sur, par exemple, la toxicité des médicaments ou la période idéale pour démarrer un traitement risquent d'être abandonnées faute de moyens. Aujourd'hui affaiblie, la recherche publique risque d'être supplantée par la recherche des laboratoires pharmaceutiques privés, dont les études sont souvent opaques et toujours financièrement intéressées. Au printemps dernier déjà, l'Agence était menacée de démantèlement. La question de son renouvellement a fait l'objet d'un débat au sein du gouvernement qui envisageait notamment son rattachement à l'INSERM. Seule la pression des associations et des chercheurs a poussé le gouvernement à faire marche arrière et à renouveler le mandat du groupement d'intérêt public de 3 à 6 ans.

### Décision obscène

Quelques semaines seulement après la Conférence de Paris sur la pathogénèse et les traitements, où touTEs, chercheurs, médecins et associations, ont souligné l'importance de cette agence unique en Europe, cette décision est simplement obscène. Cette coupe budgétaire est la suite logique de la politique de santé publique menée par le gouvernement : gel des crédits aux associations, liquidation de la politique de réduction des risques à l'égard des usagerEs de drogues, caution tacite accordée aux lois sur la sécurité intérieure qui menacent directement la santé des étrangerEs et des prostituéEs, démission de la France face aux impératifs de la lutte contre le sida dans les pays en développement, etc. En un an et demi de présence au ministère de la Santé, le bilan de Jean-François Mattéi est accablant. La désinvolture qu'il a manifesté cet été n'en est qu'une illustration supplémentaire. Celui de la ministre de la Recherche n'est pas meilleur. Nous voulons un véritable budget et un véritable ministre de la Santé. C'est à ce titre qu'une quinzaine de militantEs ont interpellé Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, lors des Journées du patrimoine. L'association doit maintenant rencontrer la ministre le 13 octobre prochain, avant le vote du budget.



## Révision de la loi Huriet, priorité aux droits des malades

**Le projet de loi relatif à la politique de santé publique discuté actuellement par le parlement doit être l'occasion d'améliorer les droits et la protection des personnes incluses dans des essais thérapeutiques.**

Les malades du sida sont une exception dans la recherche française : grâce aux activistes, ils et elles se sont affirmés comme de véritables partenaires des chercheurs.

Pourtant, ce n'est pas encore suffisant. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin inaugure sa session parlementaire avec un projet de loi relatif à la politique de santé publique qui modifie entre autres les dispositions relatives à la recherche biomédicale précédemment définies dans la loi Huriet-Sérusclat de 1988. Deux semaines de discussion parlementaires sont prévues. Ce projet de loi concerne des problèmes techniques qui recoupent également des questions politiques essentielles : cette réforme doit absolument permettre d'améliorer les droits et la protection des personnes incluses dans des essais thérapeutiques et de répondre aux exigences démocratiques de transparence.

Au sein du groupe TRT-5, qui regroupe 8 associations françaises de lutte contre le sida, nous exerçons notre vigilance sur le design des protocoles de recherche et sur les notices d'information aux patients. C'est cette expérience qui nous autorise aujourd'hui à proposer des analyses et des amendements sur la réforme de la loi Huriet inscrite dans le projet de loi relatif à la politique de santé publique. Le TRT-5 a envoyé à l'ensemble des députés et des

sénateurs des commentaires et propositions sur le projet de révision de la loi Huriet.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que, comme le précise l'alinéa n°6 de l'article 1121-2, le bénéfice pour les personnes incluses dans la recherche prime sur les intérêts de la science et de la société.

Act Up-Paris et les autres associations membres du TRT-5 ont formulé les commentaires et les amendements suivants, regroupés en trois grands thèmes.

### - Le renforcement des droits des personnes dans la recherche.

Cela demande une information plus complète et de meilleure qualité avant, pendant et après l'inclusion dans un essai thérapeutique. Les bénéficiaires individuels doivent par ailleurs être optimisés au cours et à l'issue de la recherche.

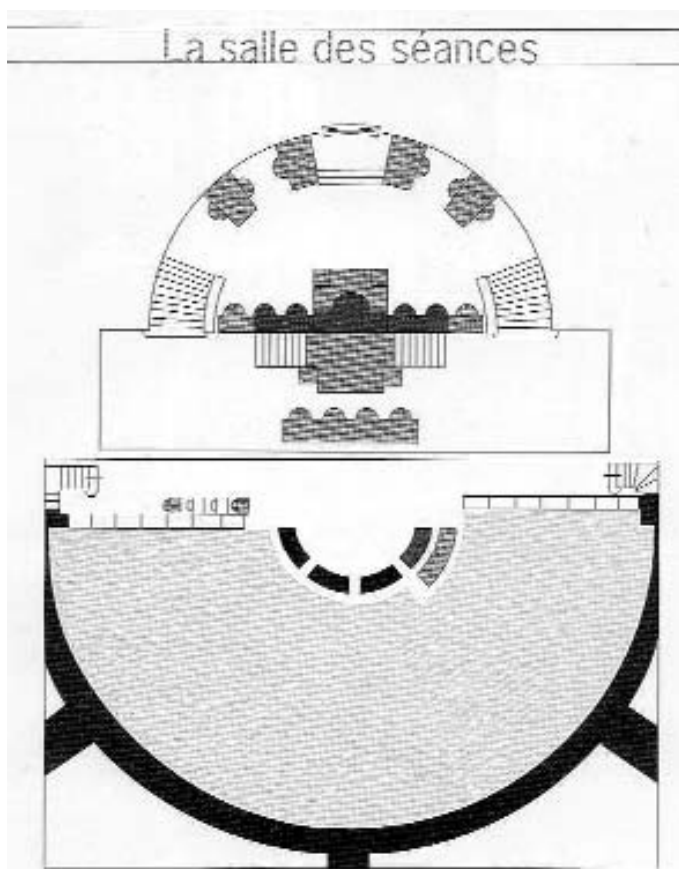
### - L'amélioration de la protection des personnes incluses dans la recherche.

La loi doit couvrir toutes les recherches biomédicales, y compris les recherches dites « non-interventionnelles ». En cas de recherche sensible, l'évaluation éthique d'un protocole est nécessaire tout au long de la recherche et pas seulement avant son initiation.

### - L'amélioration de la transparence de la recherche biomédicale vis-à-vis du grand public et des associations.

Dans un domaine aussi sensible que celui de la recherche biomédicale, la transparence est vitale. L'opacité ne peut qu'entraîner suspicion et défiance.

Un dossier de presse sur ce sujet et les commentaires adressés par le TRT-5 aux Parlementaires sont disponibles sur notre site : [www.actupparis.org/article1248.html](http://www.actupparis.org/article1248.html)



### Erratum Action 90

Comme vous l'avez peut-être déjà appris par l'annonce de notre site internet : [www.actupparis.org/article1247.html](http://www.actupparis.org/article1247.html) une erreur importante s'est glissée dans le numéro 90 d'Action (septembre 2003).

Dans l'article relatant la 2<sup>ème</sup> conférence de l'IAS, page 15 d'Action se trouvent le passage suivant : « *D'autres comme l'Epivir® sont vraiment reconnus comme la source de tous les ennuis et il reste surprenant que des médecins puissent encore prescrire ce genre de produit en routine tant ils sont délétères* ».

En fait, il fallait lire **Zérit®** (d4T : stavudine) et non pas Epivir® ou lamivudine (3TC).

## Septembre aux abois

### La traçabilité des mangeurSEs de drogues

Le 15 septembre dernier, Didier Jayle remettait à Jean-Pierre Raffarin, ses propositions pour une réforme de la loi de 1970. D'ici à ce que la réforme s'ouvre vraiment (courant 2004), nous reviendrons régulièrement sur ce sujet pour évoquer et présenter ici les conséquences de ce projet de réforme. La dernière nouveauté en date est la création d'un fichier des consommateurSEs de produits psychoactifs. Ce ne serait pas la première fois que les services de police et la justice créent un fichier nominatif, mais ce fichier rapidement appelé «fichier des fumeurSEs de joints» constituerait un précédent. Rappel : lorsque vous commettez une infraction aux lois sur les stupéfiants (ILS), du fait de votre consommation par exemple, il s'agit d'un délit. Ce dernier est passible du tribunal correctionnel, vous risquez une amende et une peine de prison. Dans le projet de réforme, la simple consommation ne devrait plus donner lieu à une potentielle et parfois réelle peine de prison, mais à une contravention. A priori ceci représente une sanction moindre, seulement voilà, le projet de réforme souhaite aussi pouvoir punir la récidive. Pour cela il faut pouvoir comptabiliser le nombre de contraventions pour usage simple. Pour les compter, il faut les enregistrer. Problème : une contravention ne donne pas lieu à une inscription au casier judiciaire (sauf pour les contraventions de 5<sup>e</sup> catégorie, ce que souhaite Nicolas Sarkozy). L'idée, d'une simplicité affligeante, est de créer un fichier pour enregistrer les simples contraventions et ainsi palier au défaut d'inscription au casier judiciaire. Cette proposition révélée par l'Est Républicain fin septembre n'a donné lieu à aucun commentaire de la part du gouvernement sur ce sujet. Du côté de la MILDT et de Didier Jayle contactés pour l'occasion, l'ambiance est au silence forcé. Les débats de cette réforme s'annoncent des plus déplorables. A suivre.

### Techno Plus : procès psychédélique

Le 23 septembre dernier, Jean-Marc Priez, ancien président de Techno Plus, comparait devant la 16<sup>ème</sup> chambre du tribunal de Paris pour provocation à l'usage de drogues par la diffusion de flyers de prévention. Le procès n'a pas pu avoir lieu, en tout cas pas sur le fond. Les pièces du dossier (procès verbaux, compte rendu d'audition, etc.) étaient illégales : absence de signature, absence des pièces originales, photocopies partielles. La défense de Jean-Marc Priez a obtenu la nullité du dossier. Le procès qui allait s'ouvrir était celui de la Réduction des Risques. En accusant un intervenant de prévention, la justice pointe à sa manière les hypocrisies et incohérences de la loi de 70 qui taxe les actions de prévention financées par l'Etat de prosélytisme en matière de drogues. Nicole Maestracci était présente à la barre pour témoigner en faveur de Jean-Marc Priez, ainsi que Didier Jayle, l'actuel président de la MILDT. TouTEs deux auraient sans doute confirmé l'engagement nécessaire des associations comme Techno Plus dans les actions de santé publiques et le rôle indispensable qu'elles jouent dans l'éducation à la santé, à la lutte contre le sida et les hépatites. TouTEs deux auraient aussi pu lever le doute sur l'acceptation par la MILDT, et donc par le gouvernement, des actions menées, en rappelant la participation financière de l'Etat dans le subventionnement de ces associations depuis de nombreuses années. TouTEs deux ne l'ont pas fait, faute de procès. Mais le Parquet, qui a fait appel de la décision du 23 septembre, leur donne une nouvelle occasion de soutenir Jean-Marc Priez.





### Accès au matériel de prévention : à quoi sert l'INPES ?

L'accès au matériel stérile d'injection est un des minima nécessaires à la lutte contre le sida et les hépatites chez les consommateurs de drogues par voie intraveineuse. La distribution des kits d'injection se fait par l'intermédiaire des pharmacies, des associations et surtout par les distributeurs automatiques de stéribox. Comme vous l'avez peut-être remarqué, les stéribox actuellement disponibles ne sont plus plastifiés comme ils l'étaient jusqu'à présent. Le résultat, c'est le gonflement des cartons d'emballage à cause de l'humidité et le blocage des distributeurs. L'Institut national de promotion et d'éducation à la santé (INPES), en roue libre depuis plusieurs mois, ne fait pas face à ses obligations et laisse diffuser ces stéribox non plastifiés faute de mieux. Grâce aux lourdeurs administratives, la France va attaquer l'hiver avec un dispositif de distributeurs de kits en panne tous les deux jours. L'accès au matériel stérile est indispensable. L'attitude des pouvoirs publics est inadmissible. Nous avons demandé des explications à l'INPES. Nous attendons toujours des réponses.

## PRISONS

### Combien de mortEs leur faut-il encore?

Diarrhées, dépressions dans une cellule de 6 m<sup>2</sup>. Interruption de traitements, rupture de protocole, mise à l'isolement. Viols, suicides, paraplégie sans assistance médicale, pas même pour uriner. Absence d'équipe médicale la nuit. Stigmatisation violente de la séropositivité, mise au mitard, rupture du secret médical. Insalubrité, tabassage et fouille à nu des détenuEs, séropositifVEs ou non. Maurice Papon n'a jamais vécu ça. Chacun de ces faits provient de témoignages directs de détenuEs gravement malades. De celles et ceux qui sont aujourd'hui encore en prison, aucunE n'a obtenu une suspension de sa peine pour raison médicale. Maurice Papon est en vie. Les détenuEs qui ont témoigné auprès d'Act Up-Paris sont dans une situation de mort programmée. CertainEs d'entre eux/elles ont même vu leur demande de suspension de peine ouvertement refusée par la justice, pour des motifs inconcevables. Maurice Papon a probablement fêté le premier anniversaire de sa libération. TouTEs les autres, touTEs ceux/celles qui ne font pas partie de ceux/celles qui ont réussi à sortir pour raisons médicales (quelques dizaines, en un an et demi) peuvent crever en silence. Entre temps, on leur donnera peut-être l'espoir légitime qu'une sortie est possible. Surtout, on s'acharnera à décevoir cette ultime possibilité de ne pas mourir là, comme un chien. Ces décisions de justice, qui refusent des suspensions de peine vitales, sont criminelles. Ces décisions détruisent, physiquement mais surtout psychologiquement, chaque détenuE malade qui les subit. Que fait le ministère de la Justice ? Que fait le ministère de la Santé ? Que font les juges ? Combien de mortEs leur faut-il encore ?

## Vous parlez, nous mourons

**Communiqué de presse de PATAM : Pan-African AIDS Treatment Access Movement daté du 24 septembre 2003.**

Lors de la 13<sup>ème</sup> conférence Internationale sur le Sida et les MST en Afrique (CISMA) qui se tenait à Nairobi du 19 au 26 septembre, une manifestation et un die-in ont rassemblé plus d'une centaine d'activistes internationaux. Défilant en scandant des slogans à travers la conférence, ils/elles se sont arrêtés aux stands de différents gouvernements africains, du gouvernement américain et des laboratoires pharmaceutiques. Après l'action, une conférence de presse était organisée. Les activistes contre le sida des pays africains exigent de leurs gouvernements qu'ils prennent des mesures immédiates pour garantir la mise en place de programmes nationaux d'accès aux traitements anti-VIH/sida et atteindre l'objectif fixé par l'OMS des 3 millions de malades du sida sous traitement d'ici 2005.

Le mouvement activiste Pan-Africain pour l'accès aux traitements anti-VIH/sida (PATAM) pour toutes ceux/celles qui en ont besoin, a salué l'annonce de l'OMS, qui déclarait le 22 septembre dernier, que : « le manque d'accès aux traitements contre le sida dans les pays en développement représentait une crise mondiale de santé publique ». Mais sans une réelle volonté politique des gouvernements, cette déclaration n'aura aucun impact. Au Kenya par exemple, 250 000 malades ont besoin de médicaments immédiatement ou bien ils/elles mourront. Or le gouvernement kenyan ne tient même pas sa promesse de mettre sous traitements 6 000 malades. Plus largement, 60 000 africainEs, moins de 1% de ceux/celles qui ont un besoin urgent de traitements y ont accès. PATAM exige que les gouvernements cessent leurs beaux discours et mettent en place de véritables actions.

En dépit des signatures de la Déclaration d'engagement de l'ONU sur le VIH/sida<sup>1</sup>, de la ratification de la déclaration d'Abuja à l'UA<sup>2</sup> en 2001, la déclaration de Doha sur «ADPIC et santé publique»<sup>3</sup>, et de nombreuses autres déclarations, l'impact sur les malades du sida a été faible sinon inexistant. Pour les activistes, tous les gouvernements doivent tenir leurs promesses inscrites dans ces déclarations. Ce qui implique que :

- les pays africains consacrent 15% de leur budget national aux dépenses de santé,
- ils produisent ou importent des médicaments génériques abordables et de qualité, même si les brevets font obstacle
- tous les pays soutiennent le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en le finançant complètement ou en mettant en place des dispositions ambitieuses et efficaces, incluant un volet d'accès aux traitements substantiel,
- les pays riches financent à hauteur de 10 milliards de dollars chaque année à la lutte contre le sida pour les pays pauvres ;
- les droits de l'Homme soient protégés et promus par les lois nationales des pays ;
- que les gouvernements créent et mettent en place des programmes nationaux d'accès aux traitements, ce qui signifie un agenda strict d'objectifs à atteindre pour développer la prise en charge médicale des personnes atteintes ;
- que les personnes atteintes soient impliquées à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en place de ces programmes ;
- que les besoins et les intérêts des groupes les plus vulnérables, tout particulièrement les femmes et les enfants, soient prioritaires.

**PATAM surveille et continuera à tenir les gouvernements pour responsables. Nous ne voulons plus de déclarations, nous voulons des programmes nationaux d'accès aux traitements équitables et universels et nous voulons avoir accès aux médicaments maintenant.**



1 Selon l'Onusida, jusqu'à présent de nombreux pays n'ont pas atteint les engagements de l'UNGASS fixés pour 2003.

2 Lors du sommet de l'Union Africaine les gouvernements africains se sont engagés à consacrer 15% de leur budget national aux dépenses de santé, y compris à la lutte contre le sida.

3 Lors du sommet ministériel de l'OMC à Doha en 2001, les pays membres se sont mis d'accord pour que le droit à la santé publique et l'accès aux produits de santé pour tous passent outre le droit de protection des brevets détenus par les laboratoires pharmaceutiques.

## OMC

### la solution reste à trouver

**La «solution» proposée par l'OMC pour permettre l'accès aux génériques impose de nouvelles barrières à l'accès aux médicaments. Les activistes exigent un amendement à l'accord ADPIC qui élimine ces contraintes.**

Les activistes et les ONG présentes à la conférence de l'OMC de Cancun ont dénoncé l'accord validé par l'OMC, le 30 août dernier, concernant la possibilité pour les pays ne pouvant produire eux-mêmes des médicaments d'utiliser les flexibilités prévues dans la déclaration «ADPIC et santé publique» signée il y a deux ans à Doha par l'ensemble des États membres.

L'ouverture de la Conférence a été l'occasion pour Bob Zoellick, ministre du Commerce américain, et Pascal Lamy, Commissaire européen au Commerce, de se féliciter de cet accord qui représente, selon eux, un brillant exemple de la capacité de l'OMC à répondre aux besoins des pauvres et des malades. En réalité, les intimidations des États-Unis et de l'Europe ont abouti à un accord donnant la priorité aux intérêts d'une poignée de multinationales pharmaceutiques et compromettant l'accès aux traitements pour des millions de malades. Ce qui est tout à fait à l'image des pratiques courantes de l'OMC.

Les inextricables procédures et obligations imposées aux producteurs de génériques, aux pays importateurs comme aux pays exportateurs, sont autant d'évidences que la «solution» proposée sera particulièrement difficile à mettre en application, si ce n'est impossible. Ces contraintes comprennent entre autres : la nécessité pour les pays importateurs comme les pays exportateurs d'émettre simultanément des licences obligatoires, la création de nouvelles opportunités d'intimidation et de pressions sur les pays qui voudraient utiliser cet accord, ainsi que des tentatives de la part des

secteurs publics et privés américains d'interdire le recours aux flexibilités à certains pays qui ont des capacités techniques de production mais qui ne peuvent les mettre en oeuvre pour des raisons de viabilité économique.

La solution proposée aurait pu être très simple, dans sa rédaction comme dans sa procédure, suivant par exemple le modèle proposé par l'OMS fin 2002. La complexité imposée par les pays riches renvoie directement à leur volonté de maintenir le monopole des compagnies pharmaceutiques et de décourager le développement de la compétition des génériques.

La question de l'accès aux médicaments pour les pays pauvres n'est pas close. D'une part, le problème pour les malades et les pays en développement reste entier. Et les restrictions associées à la «solution» aujourd'hui seront responsables de la mort de malades du sida et d'autres pathologies qui ont désespérément besoin d'accéder aux traitements existants qui les maintiendraient en vie. D'autre part, l'OMC doit, d'ici mi 2004, émettre un amendement à l'accord ADPIC qui permettra aux pays d'obtenir des génériques exportés. Les activistes demandent que cet amendement, qui représentera une solution permanente et non transitoire, reprenne et l'esprit et la lettre de la déclaration de Doha en évacuant les contraintes imposées par cette solution intermédiaire.

La soi-disant solution validée par l'OMC permet aux États-Unis et à l'Union européenne de mettre en avant le «visage humain» de l'OMC. Le leurre est grossier. Si les pays en développement ne sont pas en mesure d'utiliser de façon routinière et chaque fois que besoin en est, les flexibilités de l'accord ADPIC, clarifiées dans la déclaration de Doha, alors ces pays ne doivent plus répondre à l'obligation d'appliquer les réglementations sur la propriété intellectuelle aux produits de santé.





## Droite : vers une homophobie masquée ?

**On pourrait croire que la droite a avancé en ce qui concerne les droits des gays, des lesbiennes et des trans. Malheureusement, on attend toujours de véritables engagements.**

Il faut croire que l'importance du discours à la première personne est chose acquise à l'UMP, pour qui les homophobes seraient les plus à même de parler d'homophobie. C'est dans la même Assemblée, où lors des discussions parlementaires sur le PaCS, Pierre Lelouch criait «*Stérilisez-les !*», que ce dernier a apporté un amendement à la Loi de sécurité intérieure (LSI) faisant du caractère homophobe une circonstance aggravante de certains délits. On pourrait citer Cécile Renson conseillère de Paris (UMP), connue pour ses positions homophobes, tentant de s'immiscer dans le carré de tête de la marche des fiertés. Il y a également l'hallucinante nomination de Christine Boutin en tant que chargée de mission sur les conséquences sociales des situations d'isolement.

Enfin, en juillet, Jean-Pierre Raffarin, recevant à Matignon l'interassociative lesbienne, gaie, bi et trans, a promis de soumettre au vote au cours de l'année 2004 une loi pénalisant les actes et les propos homophobes. On ne peut bien sûr que se féliciter de voir aboutir cette revendication portée depuis longtemps par la communauté homosexuelle. Cependant, nous n'oublions ni certaines décisions homophobes et sexistes comme l'éviction de la CADAC et de l'APGL du Conseil supérieur d'information sur la sexualité, au profit d'associations familialistes ou la promesse de la création d'un délit d'interruption involontaire de grossesse, ni la nomination dans son gouvernement, d'homophobes notoires.

Au mieux, toutes ces nouveautés dessinent une campagne de pure communication. Au pire, nous assistons à l'émergence à droite d'un discours d'acceptation et de tolérance. Nous connaissons d'avance ce discours pour l'avoir déjà combattu quand il venait de la gauche plurielle, alors au gouvernement. Il s'agit de mettre en avant le droit à l'indifférence et le respect de la vie privée. Alors qu'enfermer l'homosexualité dans la sphère privée, c'est nous réduire au silence et à la honte. Quand des homosexuellEs préfèrent rester invisibles et se faire passer pour ce qu'ils/elles ne sont pas, c'est tout simplement pour échapper à l'homophobie. Quant au droit à l'indifférence, il nous a suffisamment été accordé depuis le début de l'épidémie de sida. Pire, ces discours de tolérance sont indissociables d'une mise en garde contre le communautarisme, le prosélytisme et un supposé pouvoir gay. On aimerait tant les croire. Croire que le communautarisme puisse mettre à mal l'idéal républicain (traduisez, l'homme blanc hétérosexuel "respectable" érigé en norme universelle). Croire que l'on puisse parler de prosélytisme homosexuel malgré le formatage hétérosexiste institutionnalisé. Croire que les jeunes gouines, pédés et trans ne sont pas sur-exposés au suicide et aux pratiques à risques, à cause de l'homophobie ambiante. Quant au soi-disant pouvoir gay, nous n'avons qu'une chose à écrire :

### **Act Up-Paris exige ENCORE :**

- une loi qui pénalise les actes et les propos homophobes, transphobes et sexistes ;
- la suppression du Pacs, au profit de l'égalité totale des droits ;
- l'accès pour les lesbiennes, les gays, les trans au mariage, à l'adoption, à l'AMP ;
- le droit au séjour pour nos amantEs et le droit d'asile pour toutes les victimes d'homophobie, de transphobie et de sexisme ;
- la possibilité de changer de sexe et/ou d'état civil quand nous le désirons, même sans opération ;
- que la prévention contre le sida, la lutte contre l'homophobie, le sexisme et la transphobie soient considérées comme des priorités, en particulier à l'école.



**Le prix du meilleur espoir homophobe revient à :  
Augusto Aghmate**

Augusto Aghmate président de l'association Rassemblement gaulliste est né en 1978. Resté jusqu'à peu dans l'ombre de la nébuleuse souverainiste, il s'est récemment fait connaître par un édito où il dénonçait la participation d'un couple de pédés à l'émission *Les Z'Amours*. Pour cela, notre jury a reconnu en lui un élément prometteur de la scène homophobe. Nous tenons spécialement à souligner sa « *volonté de défendre trois valeurs : la Famille, la Patrie et le Mérite* » - joli travail de reformulation - et « *sa foi catholique [qui l'inspire] dans son combat politique* ». Ce jeune homme « bien loin des thuriféraires du PaCS et de l'adoption par les couples homosexuels » se bat pour de plus « nobles » causes comme combattre la légalisation du cannabis et la pénalisation de l'homophobie ou mieux encore sauver le lundi de pentecôte. Et puisque « *les polémiques à propos de l'attitude de la France durant la guerre d'Algérie sont [pour lui] manipulation idéologique et médiatique* », ne doutons pas que l'Histoire se souviendra de lui comme il se souvient d'elle.

Augusto, bravo pour ton combat !

Note : les propos cités proviennent du site de l'association Rassemblement gaulliste.



«Le virus du sida est environ 450 fois plus petit que les spermatozoïdes. Or un spermatozoïde peut facilement passer à travers le "filet" du préservatif». L'auteur de cette phrase hallucinante s'appelle Alfonso Lopez Trujillo (photo). Son job : cardinal au Vatican, président du Conseil pontifical de la famille (et donc employeur de Christine Boutin). On a pu le voir témoigner de son révisionnisme calmement devant les caméras de la BBC. Dans une enquête diffusée le 12 octobre,

celles-ci ont également rencontré de nombreux évêques africains, comme le kényan Raphael Ndingi Nzeki, qui estime sans ciller que les préservatifs ont favorisé l'extension de l'épidémie. Le sida a fait 20 millions de morts, et touche actuellement 42 millions de personnes dans le monde. Combien de morts faudra-t-il au Vatican pour reconnaître que sa bêtise tue ?

*FrenchART*  
présente

FRENCH ART ET VIDEOVISION PRESENTENT  
*Cadinot*  
*The Best*  
5

★★★★★

**27 acteurs 105 mn**  
8 scènes originales  
dans leur version intégrale  
+ bandes annonces

**FRENCH ART**  
64, rue de Rome 75008 PARIS  
du lundi au samedi de 10h à 19h  
Tél 01 45 22 57 35  
Fax 01 42 93 21 17

soutient  
*act up*

**CATALOGUE GRATUIT**  
sur simple demande

certifiez que vous êtes majeur

signature obligatoire

**www.cadinot.fr**  
TOUS LES ACTEURS TOUS LES FILMS  
*tu veux tourner pour cadinot?*  
casting@cadinot.fr



## Castel, Chiland, même combat

La métamorphose impensable.  
Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle.  
Pierre-Henri Castel  
NRF Gallimard

**Dans la famille des «spécialistes» de la question trans, voici Pierre-Henri Castel et son essai «La métamorphose impensable». Moins violent que Colette Chiland, mais plein de mépris. Critique.**

Le livre de Pierre-Henri Castel - sommité clinicienne - est peut-être moins violent que les tirades homophobes et transphobes d'une Colette Chiland. Mais, à lire son pavé, on peut se demander s'il considère les objets de son étude comme des êtres humains à part entière.

Ce qui transparait d'emblée, c'est le mépris du discours de Pierre-Henri Castel : « *Même les individus les moins instruits sont capables d'interrogations dont la force laisse sans voix* » (p 14). En fait, Castel ne livre son expérience de clinicien que sous la forme de divagations métaphysiques : il ne se livre à aucune analyse de cas qu'il aurait traités. Ses cas, il va les chercher chez les autres, avec une fascination pour « Agnès », la première transsexuelle traitée par Robert Stoller.

Alors que les Etats-Unis se relevaient à peine de l'intolérance du mac-carthysme Robert Stoller a été un des seuls à prêter une oreille compatissante aux difficultés des transsexuellEs : Pierre-Henri Castel croit avoir trouvé la raison « *Son behaviorisme endocrinologique est (...) une machine de guerre anti-psychoanalytique* » (p 69). Des milliers d'individus confrontés à des problèmes terribles d'acceptation de soi et de rejet par les autres trouvent un thérapeute qui les écoute, et tout ce que Pierre-Henri Castel voit, c'est sa guéguerre entre obédiences rivales de la psyché.

« Agnès » est d'ailleurs l'une des seules transsexuelles citées dans le livre qui ne voit pas son prénom immédiatement accolé d'un prénom masculin. Autrement, c'est systématique, à en devenir gênant, quand, à la fin, dans l'appendice final, des cas de changements de sexe officiels sont relevés dans le journal officiel et livrés ainsi à la publicité. Comment ne pas y voir une forme malsaine de sadisme ?

De la même façon, Pierre-Henri Castel balaie d'un revers de manche le discours des trans et des hermaphrodites « militantEs ». Il cite abondamment des militantEs féministes, jusqu'à la délirante et réactionnaire Janice Raymond, pour qui les transsexuellEs sont l'équivalent des eunuques qui gardaient les femmes dans les harems.

Autre impasse, la situation des transgenres dans des sociétés non-européennes - on ne peut parler de transsexuellEs dans des sociétés où l'opération est impossible. Pour Pierre-Henri Castel ce sont des « *bizarries ethnologiques* » qui n'entament en rien sa mauvaise foi : « *C'est un scepticisme ou un relativisme faible qui s'appuie sur ces contre-exemples pour mettre en cause l'universalité du dimorphisme sexuel et des normes hétérosexuelles qui s'y articulent (...). Il n'y a jamais dans ces exemples spectaculaires de « troisième sexe », de preuve qu'il s'agit d'un fait social constituant (p 325) (...). La rareté des exemples allégués se retournent contre l'argument qu'on veut en tirer* ». Pas un mot dans tout son livre sur la discrimination dont souffrent les trans, du rejet social, pas un conseil de ce super-spécialiste pour leur rendre la vie plus facile, et toujours le même tabou pour ceux et celles qui vivent sous une identité opposée à leur sexe biologique sans vouloir se faire opérer. C'est ce qui est proprement impensable pour Pierre-Henri Castel. Pierre-Henri Castel, le Diafoirus du genre ?



08 92 68 88 18  
08 92 68 80 81  
08 97 65 70 30  
08 97 65 5678

N°1 EN FRANCE DES MESSAGERIES  
TELEPHONIQUES  
soutiennent

**ACT UP**

DEPUIS LE 01/04/2002, C'est Free.  
Ces services sont réservés à des adultes de plus  
de 18 ans qui s'engagent à ne pas en divulguer  
l'existence à des mineurs. Régulation N°06  
0000.

**SAUNA HAMMAM  
JACUZZI**



**"Le Sauna préféré  
des Parisiens !"**

**SOUTIENT  
ACT UP  
PARIS !**

<http://www.univers.net>

Tél.: 01.42.61.24.83

Ouvert 7J/7 de 12 h à 2 h  
20/22 rue des Bons Enfants - Paris 1<sup>er</sup>

Métro:  
Palais Royal-Musée du Louvre (lignes 1 & 7)  
ou Station Les Halles (ligne 4 & R.E.R.)

**30 SOUTIEN  
ACTUP PARIS**

ASSURANCE AUTOMOBILE

**En route,  
en couple.**



**L'ASSURANCE G&L**

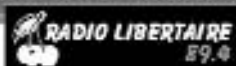
La 1<sup>ère</sup> offre avantageuse  
d'assurance automobile  
pour les gais et les lesbiennes

En direct par téléphone  
*Appel gratuit depuis un poste fixe*

**0805 059 106**

**SAGAV**

Code



Le premier numéro de sida Bla Bla, la nouvelle émission de radio d'Act Up-Paris a pris l'antenne le 25 septembre. Ce nouveau média vous proposera une actualité sur l'épidémie de sida et la vie de l'association. sida Bla Bla a lieu en direct, tous les 4<sup>ème</sup> jeudi du mois sur Radio Libertaire : 89.4 FM (diffusion à Paris). Vous pourrez également accéder à toutes les émissions et à nos sommaires en passant par le site internet d'Act Up-Paris. [www.actupparis.org/rubrique65.html](http://www.actupparis.org/rubrique65.html)  
La prochaine émission est prévue pour le jeudi 23 octobre. Pour nous écrire, une seule adresse : [sidablaba@actupparis.org](mailto:sidablaba@actupparis.org)

Sommaire de l'émission du mois d'octobre - **Dossier prévention : la fellation**  
- **Solidarité associative : le Gisti**  
- **La vie d'Act Up : point de vue d'Hutmann**  
- **et des sujets pas encore décidés**  
- **et des surprises...**

Sommaire de l'émission du mois de septembre :  
«Patchwork» les zaps du mois  
«L'OMC, accès au médicaments, retour de Cancun»  
«La baisse des crédits de l'ANRS» interview du Pr.Kazatchkine  
«Le Frère», le dernier film de Patrice Chereau  
«La vie d'Act Up» point de vue d'Hutmann  
«Act Up ?» interview de Victoire Patouillard



	Taille	Prix	Couleur	Qté	Montant
- Tee-Shirt Silence=Mort, Colère=Action, Action=Vie	S n M n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt logo Act Up-Paris [bleu clair (S, XL), vert, jaune, bordeaux (XL), blanc (S)]	S n M n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt Knowledge is a weapon [noir, bleu nuit, vert (S), rouge (XL)]	S n M n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt Ignorance is your enemy [noir, bleu nuit, bleu ciel, rouge]	S n M n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt Knowledge is a weapon ou Ignorance is your enemy (col V) [noir, bleu ciel, kaki]	XS n	15 €			
- Agnès b avec act up [blé, rose]	S n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt agnès b. Femmes 8 mars 2003, blanc, lettres roses	S n M n L n XL n	15 €			
- Tee-Shirt Isabel Marant REACT UP, noir lettres roses	XS / S n	15 €			
- Tee-Shirt Isabel Marant REACT UP, noir lettres roses, manches longues	M / L n	20 €			
- Tee-Shirt Noir Désir Le vaisseau de l'espace, motif rouge/noir et jaune [noir, rouge]	S n M n L n XL n	15 €			
- Sweat-Shirt Noir Désir capuche Le vaisseau de l'espace, motif noir/rouge et jaune [noir, bordeaux, kaki]	M n L n XL n	35 €			

Remplir les cases et préciser le montant total de l'achat en incluant les frais de port. Frais de port : 3 € Total : .....€

**Complétez et retournez le ou les talon(s) ci-dessus accompagné(s) du règlement à l'ordre d'Act Up à Act Up-Paris / VPC - BP 287 - 75525 Paris Cedex 11.**  
avec vos coordonnées : Prénom - NOM .....  
Adresse complète .....

Vous pouvez nous joindre au mail : [stands@actupparis.org](mailto:stands@actupparis.org)